



# PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE SAVALOU- DJOUGOU EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**Date D'approbation :**

23/3/1999

**Pays :**

Bénin

**Localité :**

Savalou-Djougou

**Type :**

Prêt

**Montant :**

5,000 Mds

## 1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet d'aménagement et de bitumage de la route Savalou-Djougou au Bénin a été identifié par la Banque suite à la n°0681/MTPT/DC/DROA/SERC du 06 février 1997 du Ministre des Travaux Publics et des Transports du Bénin.

La requête de financement a été adressée à la Banque par lettre n° 148/MPREPE/DC/DCRE du 21 mai 1997 du Ministre du Plan, de la Restructuration Économique et de la Promotion de l'Emploi du Bénin. La durée d'exécution du projet est estimée à 36 mois y compris les périodes d'interruption éventuelles des travaux.

Le présent rapport d'évaluation a été rédigé sur la base :

-du rapport d'actualisation du dossier technico-économique du projet élaboré en mars 1997 par le Bureau d'Etudes SETEC International ;

-du rapport des études techniques d'exécution actualisées par le même Bureau d'Etudes en janvier 1999 ;

-des conclusions de la mission d'évaluation conduite par la Banque au Bénin du 11 au 19 janvier 1999.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet d'aménagement et de bitumage de la route Savalou-Djougou se justifie essentiellement par les considérations ci-après :

-nécessité d'améliorer l'état actuel de la route existante,

-valorisation des potentialités locales et amélioration du bien-être des populations ;

- contribution à l'intégration sous-régionale ;

- insertion dans la politique de développement des infrastructures au Bénin.

### **3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET**

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage de la route Savalou-Djougou longue de 228 sur l'axe international Cotonou-Ouagadougou en vue de désenclaver une zone à fortes potentialités agricoles et de favoriser l'intégration économique sous-régionale, notamment entre le Bénin et le Burkina Faso.

Les objectifs visés sont :

- Mettre à la disposition des usagers une route praticable en toute saison;
- assurer : i)- la pérennité de la liaison entre toutes les localités desservies par la route actuelle, de manière à favoriser notamment la régularité dans les approvisionnements en intrants à partir des grands centres que sont Cotonou et Bohicon ainsi que la possibilité de commercialisation des denrées produites localement en direction de ces grands ; ii)- la pérennité des communications entre les centres économiques et administratifs que sont : Cotonou, Bohicon, Dassa, Savalou, Djougou, Natitingou ;
- écouler un trafic à 290 véhicules/jour en l'an 2002 et 1 022 véhicules/jour en l'an 2021 et réaliser une économie de Coût d'Exploitation des Véhicules (CEV) de l'ordre de 2 294,3 M F CFA à 7 780,4 M F CFA/an ;
- permettre au Bénin de mieux jouer son rôle de pays de transit des marchandises et des personnes vers les pays enclavés (Burkina et Mali).

### **4. LA ZONE DU PROJET D ' ÉTUDE**

La zone du projet est constituée par les départements du Zou et de l'Atacora et plus précisément le nord du Zou couvrant les sous-préfectures de Savalou et de Banté et le sud de l'Atacora avec les sous-préfectures de Bassila, Ouaké et Djougou. Elle couvre 50 325 km<sup>2</sup> au total dont 31 625 km<sup>2</sup> pour le département de l'Atacora.

### **5. LES COMPOSANTES DU PROJET**

Le projet comprend quatre composantes

-Etudes,

-Travaux,

-Contrôle et surveillance des travaux,

-Audit technique.

## **6. COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total HT du projet s'élève à 2806,0 M F CFA financé comme suit:

-BOAD	: 5000,0
-BID	: 5472,0
-BADEA	: 5130,0
-FDK	: 5700,0
-Fonds de l'OPEP	: 2494,3
-BENIN	: 4689,7
<b>Total</b>	<b>28486,0</b>